CONFORTATION

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:50)

[1] CONFORTATION Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW II-2 1044b : confortare

Définition Action de renforcer l'effet d'un médicament.

Citations

- Et especialment Jehan Mesue ou livre des Consolacions de medecine, ou premier chapitre, dit que nous confortons les medecines narcotiques et stupefactives en III manieres (...) maiz ne ceruze ne amidon n’ont propreté a ceste confortacion , et pour ce Galien ne loa onques leurs medecines ne leurs collires. Martin de Saint-Gilles, *Comment. Aphorismes Ypocras, 1363, p. 184.*